

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2024, dans les académies de BESANCON et NANCY-METZ.

La présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON et NANCY-METZ, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2024, dans les académies de BESANCON et NANCY-METZ :

Monsieur YANASMA Dursun, ingénieur d'études de classe normale, président, Préfecture du Bas Rhin, Strasbourg.

Madame BERNEL Emilie, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur BERTHEAUX VIRGILI Stéphane, ingénieur de recherche rf, Université de Lorraine, Nancy.

Madame BOSMAHER Margot, ingénieure d'études de classe normale, Université de Lorraine, Nancy.

Madame COTTALORDA Vanessa, attachée principale d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Lorraine, Nancy.

Monsieur MORAND Matthieu, assistant ingénieur, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur ROUX Xavier, attaché d'administration de l'état, suppléant, Université de Lorraine, Nancy.

Fait à _____, le _____

La Présidente de l'Université de Lorraine, et par délégation

Isabelle ARNOULD,

Directrice de l'Accompagnement et du développement RH